Ambition et leviers pour une autonomie strate?gique de l’Union Europe?enne dans le domaine e?conomique : séance plénière au CESE

MARDI 27 SEPTEMBRE À 14H30

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 27/09/2022

Saisine liée :
AMBITION ET LEVIERS POUR UNE AUTONOMIE STRATÉGIQUE DE L’UNION EUROPÉENNE DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE
Revoir l'intégralité de la séance

Le projet d'avis "Ambition et leviers pour une autonomie strate?gique de l’Union Europe?enne dans le domaine e?conomique" était examiné en séance plénière le mardi 27 septembre 2022.

Autonomie stratégique : une prise de conscience brutale de l'Union

La pandémie de la Covid-19, ainsi que le conflit russo-ukrainien et ses conséquences sur l’approvisionnement énergétique de l’Europe ont en effet mis en lumière une dépendance de l’Union Européenne sur des produits et des biens vitaux, soulignant l’urgence pour le continent européen de travailler efficacement et de façon coordonnée à une réelle autonomie stratégique.

La Présidence française de l’Union Européenne a placé cet objectif au premier plan de son mandat, en élargissant au sein de l’Union le cercle des États membres qui partagent cette ambition pour le continent, et en mettant au cœur de celle-ci le déploiement d’un modèle social et environnemental européen.

De nombreux outils existent déjà pour permettre à l’Europe d’incarner et déployer efficacement cette ambition. **Par ce projet d’avis, le CESE appelle l’Europe et l’ensemble de ses acteurs – société civile, entreprises, États membres, et institutions – à tirer le meilleur des instruments qui sont à leur disposition**, et à aller plus loin dans la mise en place une politique communautaire coordonnée, qui **permette à l’Europe de renforcer son autonomie stratégique et d’imposer son modèle social et environnemental performant, autonome et compétitif à l’échelle internationale.**

Comment développer et pérenniser l’autonomie stratégique européenne ?

Par ce projet d'avis, **le CESE a souhaité mieux identifier les facteurs de dépendances au sein de l’Union pour évaluer l’efficacité et les voies d’amélioration des outils et initiatives déjà déployés au niveau européen.**

Le CESE formule 19 préconisations afin de dessiner les contours d’une politique européenne ambitieuse, qui participe à la construction d’une Europe forte et stratège, permettant notamment de :

organiser dans les États membres des débats publics pour légitimer avec le public les choix de relocalisation contribuant à un objectif d'autonomie stratégique ;

élaborer une feuille de route transversale « renforcement de l'autonomie stratégique » ;

recommander aux États membres d'accompagner et d'encadrer les acteurs économiques pour qu'ils déploient l'écoconception ;

assurer une concurrence équitable au sein de l'UE dans le cadre des relocalisations et lutter contre toute forme de dumping interne.

Ce projet d'avis est rapporté par Catherine Lion (Groupe Agriculture) et Olivier Mugnier (Groupe de la Coopération) au nom de la commission Affaires européennes et internationales présidée par Serge Cambou (Groupe de la CGT-FO).

© - copyright CESE - Novembre 2026